L'OACI et la TIACA accélèrent leur collaboration pour mieux faciliter le fret aérien

MONTRÉAL et PARIS, le 28 octobre 2016 – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Association internationale du fret aérien (TIACA) intensifient leur coopération pour optimiser l'efficacité et la sûreté du fret aérien international, secteur qui devrait, selon les prévisions, connaître une croissance annuelle de 4,2 % jusqu'en 2032.

Les grandes lignes du nouvel accord entre les deux organisations sont exposées dans un communiqué publié à l'issue du 28^e International Air Cargo Forum & Exhibition (ACF 2016) organisé à Paris par la TIACA du 26 au 28 octobre 2016. L'accord fait fond sur plusieurs accords antérieurs conclus par l'OACI avec d'autres organisations internationales pour faire face aux défis que devra relever le réseau du fret aérien en pleine croissance.

« L'importance du fret aérien pour l'économie mondiale est bien établie, et en particulier le rôle qu'il joue pour faciliter la livraison de marchandises de valeur élevée, l'acheminement du fret 'juste à temps' et le commerce électronique qui ne cesse de croître », a déclaré la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu. « Nous avons pour objectifs communs, avec la TIACA, d'améliorer l'efficacité des règlements et des procédures et d'accélérer le mouvement du fret pour les citoyens et les entreprises du monde entier. »

L'OACI et la TIACA ont identifié plusieurs initiatives importantes pour simplifier le remplacement en cours des documents papier par les communications électroniques accompagnant le fret, dont un exemple est le déploiement de déclarations de sûreté des expéditions et de connaissements aériens électroniques. Les deux organisations créeront également ensemble une plate-forme technologique d'appui aux systèmes d'information préalable concernant le fret avant le chargement (PLACI).

Conscientes qu'il faut impérativement mettre au point des technologies de filtrage perfectionnées, les deux organisations sont également convenues de promouvoir le dialogue entre les responsables de la réglementation, l'industrie du fret aérien et les équipementiers pour identifier les nouveaux besoins et trouver de nouvelles solutions.

Dans son allocution devant les experts du fret aérien assemblés à l'ACF 2016, Mme Liu a souligné l'importance de garantir une mise en œuvre appropriée du cadre réglementaire modernisé issu de la coopération entre l'OACI et les organisations de l'industrie du fret aérien au cours des dernières années. Elle a relevé, à cet égard, la mise en œuvre de l'Indice OACI et TIACA de qualité des services de fret, qui sert à mesurer la performance du fret aux aéroports, la nécessité de continuer à serrer les rangs face aux défis émergents, comme le transport des batteries au lithium-ion, les mégadonnées (« Big Data ») et le commerce électronique, ainsi que l'offre d'assistance de la TIACA à l'OACI en matière de formation et de certification dans l'industrie du fret.

« L'OACI accorde une attention prioritaire à plusieurs activités pouvant contribuer à la sûreté et à la facilitation du fret aérien : assurer la croissance tout en maintenant des niveaux élevés de sécurité et de sûreté, renforcer les capacités pour mettre en œuvre de façon effective les normes et politiques de l'OACI et favoriser le fret électronique pour encourager la pleine exploitation des technologies modernes », a-t-elle déclaré. « L'Assemblée de l'OACI a énoncé ces objectifs de façon claire lors de sa 39^e session, qui vient de se terminer, et je suis convaincue qu'en travaillant de concert nous ferons de grands progrès pour les atteindre d'ici 2020. »



Ressources pour les rédacteurs :

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

L'OACI et le fret aérien L'OACI et la sûreté et la facilitation L'OACI et le développement économique

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications aphilbin@icao.int +1 514-954-8220 +1 (438) 402-8886 (mobile)

Twitter : @ICAO

William Raillant-Clark

Administrateur des communications wraillantclark@icao.int +1 514-954-6705

+1 514 409-0705

Twitter: @wraillantclark